

Révision des Normes de Base RP Européennes

(13 novembre 2007)

Alain RANNOU

GT CIPR - 9 juin 2008

Luxembourg 13 novembre 2007

- Contexte

- La révision des BSS se fait en parallèle à la refonte des 5 Directives EURATOM relatives à la RP : BSS (96/29), Medical exposure (97/43), Public information (89/678), Outside workers (90/641), Control of high-activity sealed sources and orphan sources (2003/122)
- Cette refonte pourra difficilement être terminée dans les délais prévus sur 2008, pour tenir compte de la révision des BSS en cours, elle-même conduite en parallèle à la révision des BSS de l'AIEA et à la finalisation de certaines recommandations de la CIPR

Motivations pour la révision des BSS européennes

- Des exigences plus contraignantes
 - Sources naturelles de rayonnement
 - Critères de libération
 - Coopération entre les EM pour la planification d'urgence et d'intervention
- Une revue du système de contrôle réglementaire
- Les nouvelles recommandations de la CIPR
- Une révision de BSS inter-agence

IRSN

Eléments de calendrier

- Les « Working Parties (WP) » suivants devraient finaliser leurs contributions aux BSS en 2008 :
 - *Sources naturelles*
 - *Exemption et libération*
 - *Approche graduelle*
 - *Exposition médicale*
- En parallèle, un nouveau WP « refonte » (créé à partir du WP « BSS » va établir un programme de travail pour le processus de rédaction du projet de nouvelle directive. Ce projet devrait être présentée au GoE Article 31 les 10-11 juin 2008.
- La Commission espère présenter un 1^{er} projet consolidé de directive au GoE en juin 2009 et demandera une Opinion du GoE en novembre 2009 (qui est aussi la fin du mandat de l'actuel GoE)

IRSN

Avancement des travaux

WP « Sources naturelles » (1)

– Radon

- Les autorités des EM devront mettre en place un plan d'action national pour gérer le risque à long terme (habitat et lieux de travail)
- Elles devront établir des niveaux de référence pour les concentrations en radon dans les bâtiments (< à certains niveaux préconisés par la Directive)
- En phase avec les recommandations de la CIPR et des derniers développements des BSS de l'AIEA

IRSN

Avancement des travaux

WP « Sources naturelles » (2)

– Matériaux de construction

- Liste nationale de matériaux à considérer (à établir par les autorités à partir d'une liste indicative fournie par la Directive)
- Les fabricants utilisant des matériaux figurant dans cette liste devront réaliser des mesures de concentrations (émetteurs γ) permettant de calculer un index d'activité

$$I = C_{\text{Ra226/300}} \text{ Bq/kg} + C_{\text{T}_{\text{h232/200}}} \text{ Bq/kg} + C_{\text{K40/3000}} \text{ Bq/kg}$$

- L'index d'activité sert à classer les matériaux dans des catégories auxquelles sont associées une exemption ou des restrictions spécifiques

IRSN

Avancement des travaux

WP « Approche graduelle »

- Révision du titre III de la directive 96/29/Euratom « reporting and autorisation of practices »
- Objectif : introduire une approche graduelle au contrôle réglementaire de situations planifiées de sorte que le niveau de contrôle est proportionnel à la magnitude et la probabilité des expositions
- Piste de travail : compléter le système actuel à 2 vitesses (déclaration des pratiques au dessus du seuil d'exemption et autorisation préalable) par un niveau additionnel : l'enregistrement

IRSN

Avancement des travaux

WP « Expositions médicales »

Premières discussions au sein du WP sur l'inclusion de la directive médicale dans le processus de refonte.

Objectif = garder l'intégrité de la directive et apporter des changements limités, affiner certains points

- *évaluer l'opportunité de tenir compte des incidents récents en radiothérapie*

IRSN

Avancement des travaux

Niveaux de libération et d'exemption

Etude comparative des niveaux d'exemption et de libération de l'AIEA (Safety guide RS-G-1.7) et de la CE (Publication RP 122)

- Evaluer et analyser les différences entre les jeux de valeurs et les scénarios définis dans les 2 documents
 - Evaluer l'impact si l'on remplace les valeurs d'exemption actuelles by les valeurs de RP 122 ou RS-G-1.7)
- Résultats attendus à l'automne

IRSN

Prochaine étape :

Réunion du GoE Article 31 les 10 et 11
juin 2008

Merci de votre attention

IRSN